



LE DÉPARTEMENT

# ESTIMER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LIEE AU LOGEMENT DANS LA DRÔME

Travail réalisé dans le cadre du suivi du PDALHPD de la Drôme



- L A  
D R O  
M E -

observation  
habitat

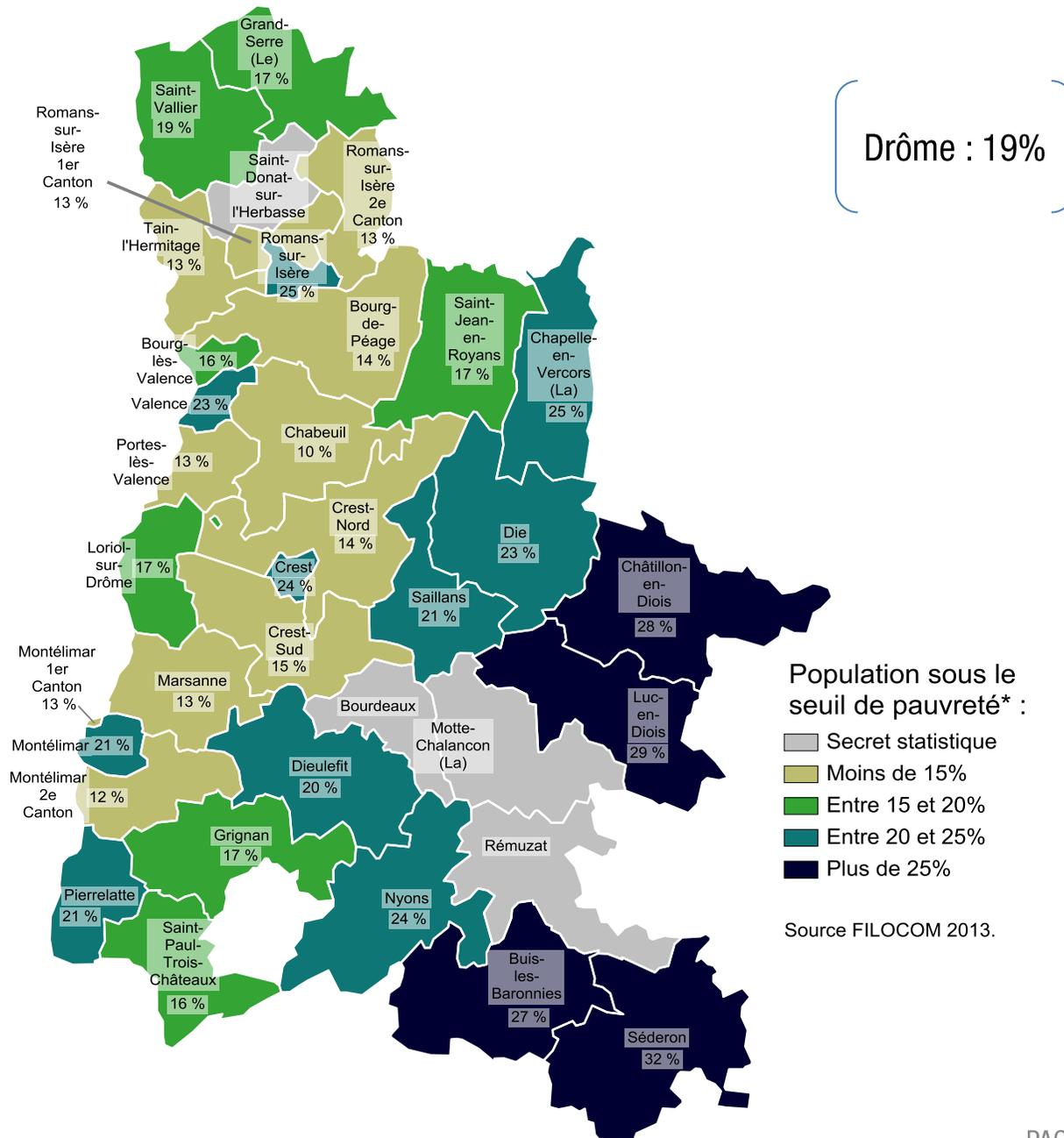
Décembre 2014

# PART DE LA POPULATION SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ\*

Si une personne a des ressources très faibles :

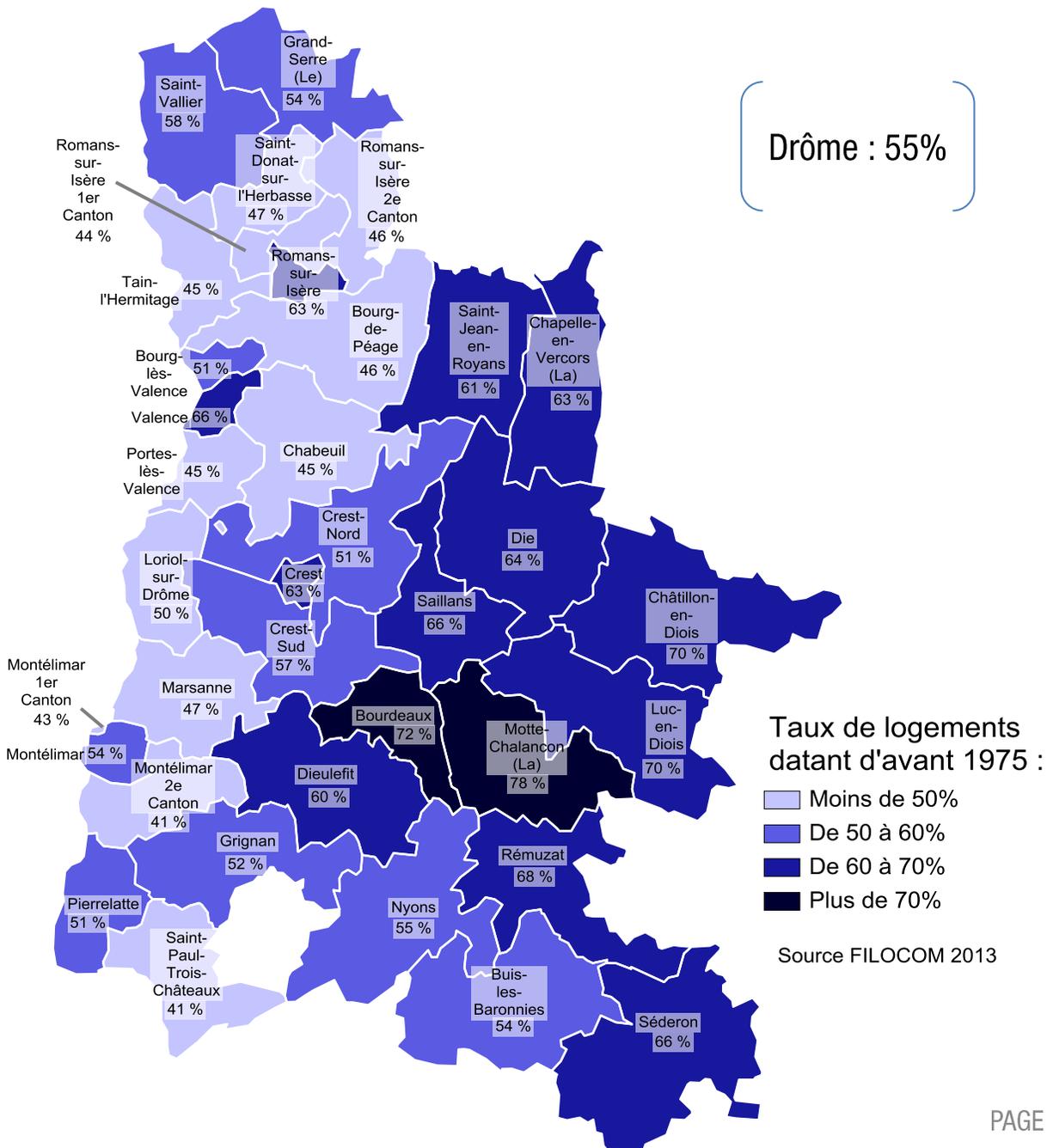
- Propriétaire, elle sera incapable d'engager des travaux.
- Locataire, elle risque se reporter vers les offres les moins chères et à la qualité moindre.

**\*Seuil de pauvreté (FILOCOM) :**  
ressources par unité de consommation < à 50% du revenu médian (France) par unité de consommation.



# PART DES LOGEMENTS ANCIENS (< 1975)

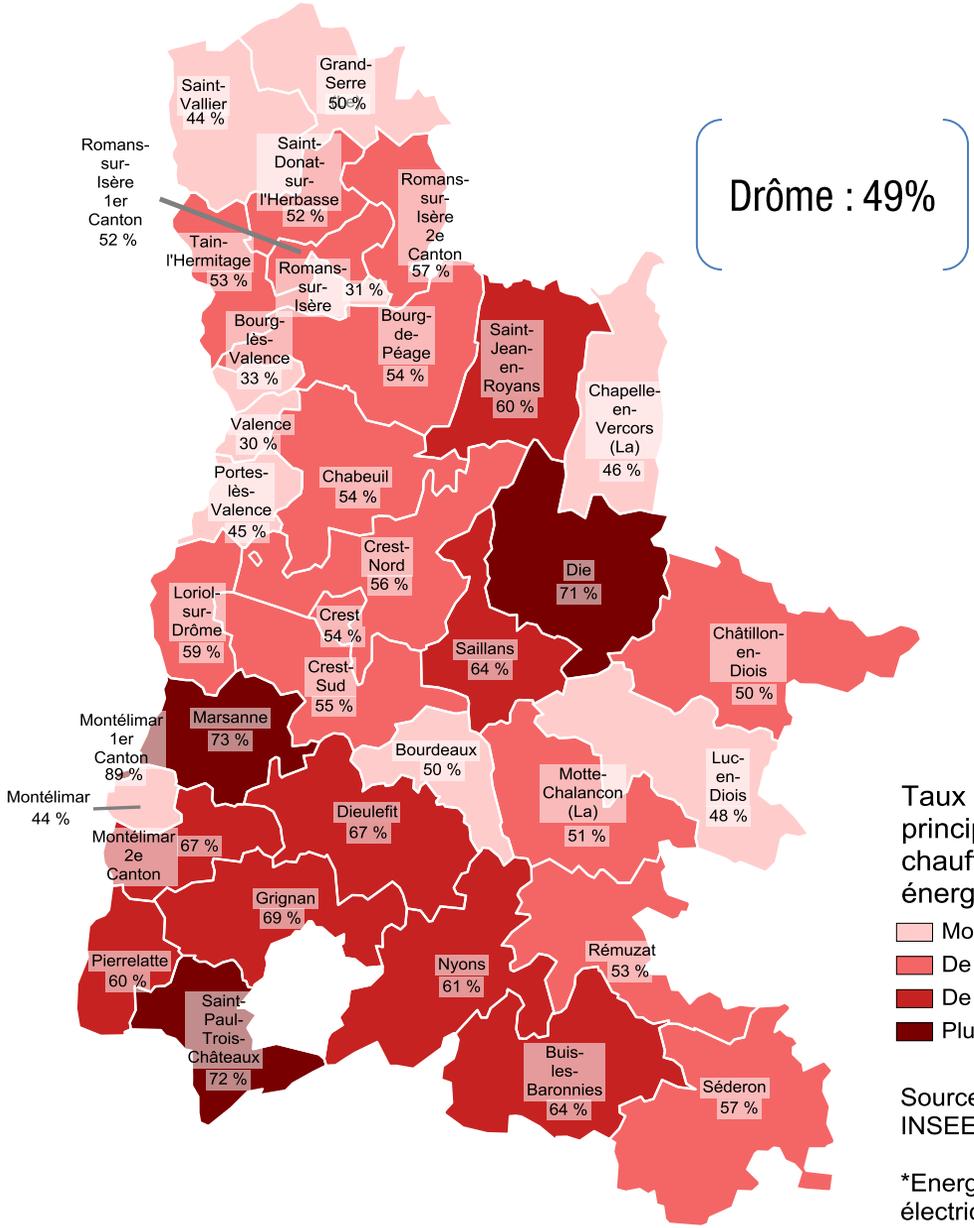
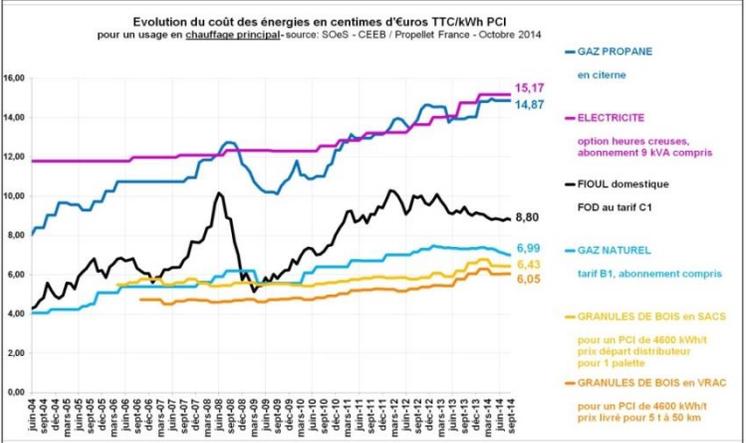
Les logements anciens ne répondent pas aux réglementations thermiques et sans travaux, ils risquent de devenir des « passoires thermiques ».



# PART DES LOGEMENTS CHAUFFÉS AVEC UNE ÉNERGIE CHÈRE\*

Le coût de l'énergie peut empêcher les ménages de se chauffer correctement.

\***Energie chère** : fioul, électricité, gaz bouteille ou citerne.



Taux de résidences principales chauffées avec une énergie chère\*:

- Moins de 50%
- De 50 à 60%
- De 60 à 70%
- Plus de 70%

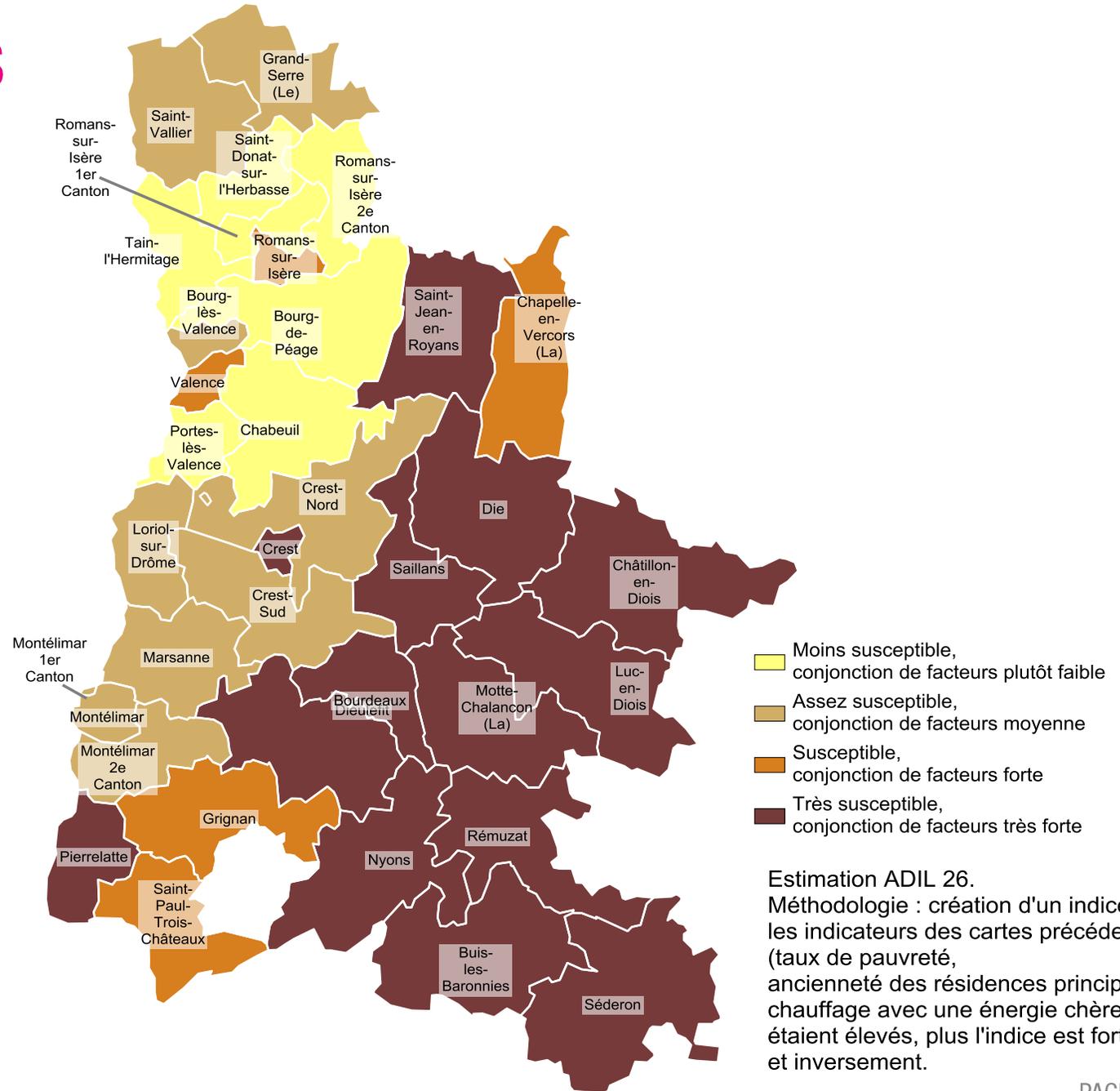
Source FD logement INSEE 2011.

\*Energie chère : fioul, électricité, gaz bouteille ou citerne.



# SYNTHESE DE CES TROIS FACTEURS

Quels cantons sont les plus susceptibles d'être concernés par la précarité énergétique liée au logement ?



# LES CHANTIERS POUR PROGRESSER SUR L'OBSERVATION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Constituer une base (par commune) facilement exploitable et actualisable sur la mobilisation des aides à l'énergie du FULH.
- Identifier les logements faisant régulièrement l'objet d'une aide du FULH.
- Affiner les analyses (par exemple en intégrant les données sur le statut d'occupation).
- Identifier les politiques locales des collectivités pour faire face à cette problématique.
- Collecter les données sur les étiquettes énergétiques (notamment lors des transactions immobilières...).